

INFORMATION
INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO

NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE

Brussels, October 1976

THE COMPUTER AND ALLIED INDUSTRIES
(Communication from the Commission to the Council)¹

As a further follow-up to the Council Resolution of 15 July 1974 on a Community policy on data processing, the Commission has just adopted a number of proposals concerning the electronic-based information industries, in particular the data-processing and advanced electronic component sectors. At a later stage it plans to add a document on telecommunications; these three sectors together make a significant contribution to the development of the economy as their growth rates indicate that by 1980 they will account for more than 6% of the European gross national product. The three documents making up the Communication are as follows :

- Proposals for a four-year development programme for data processing in the Community
- Report on developments in the data-processing sector in the Community in relation to the world situation
- A Community policy for the component industry

1. The four-year development programme for data processing

The proposal for a four-year programme endeavours to define all the projects justified at the present time at Community level to promote the efficient development and use of data processing.

It is in two major parts:

- (a) projects concerning the environment of the sector, i.e. standardization, software portability, coordination of public procurement policies and various general projects designed to improve the knowledge of the sector and its environment;
- (b) Community support projects, in particular for data-processing applications of interest to the Community and for the hardware and systems industry in two particularly sensitive areas : peri-informatic equipment (minicomputers, remote peripherals, etc.) and electronic components for computer applications (especially integrated circuits).

The Commission did not consider the time ripe to make proposals on measures concerning the large computer sector in view of the changing situation in the industry manufacturing central processors. It prefers to give priority to support for rapidly growing sectors, in particular the peri-informatic sector because of the coming era of distributed data processing.

¹ COM (76) 524

The Commission will be aided in the implementation of the programme by a Committee for the Management and Coordination of Data Processing Programmes and the sectors referred to above will benefit from a Community premium scheme for data processing. This will to some extent complement existing schemes in some of the Member States. It is designed essentially to provide financial aid for study or development projects initiated either by groups of European users or international consortia of independent European-based firms.

In some cases of general public interest the Community could itself initiate projects.

The scheme makes provision in general for financial aid, repayable in the event of commercial success, amounting to up to 50% of the total cost of the industrial developments and applications in the fields selected. The general budget proposed is 103 million u.a. for four years, in two stages:

- a preliminary two-year stage with a budget of 35 million u.a.
- a second stage with a budget of 68 million u.a. with provision for the revision of the programme beforehand, i.e. in the course of 1979.

The funds are intended to go principally to projects concerning standardization, software portability, data processing applications on a Community scale, the peri-informatic sector and advanced electronic components used for data processing applications (in particular integrated circuits). The programme is based on a report describing developments in the sector in the Community, illustrated by a number of statistical annexes.

2. A Community policy for the electronic components industry

The Communication on a Community policy for the electronic components industry underlines the critical importance of the whole European Economy of this industry, and in particular the branch producing integrated circuits.

It describes the competition that is growing in the United States and in Japan, where the Government has just launched a 200 million u.a. programme designed to produce a series of computers based on the VLSI (very large scale integration) technique.

Apart from one proposal limited to the medium-term component requirements of the data-processing sector, the Commission is not for the time being putting forward any proposals for Council Decisions. However, its departments are in close contact with the Member States and the circles concerned with a view to examining the advisability of a European programme, especially in the area of VLSI technology.

The main aim of the Communication is to draw the attention of the Council and alert public opinion to the importance of a political decision involving financial support if the Community is to adopt a consistent programme to meet the competitive challenge now emerging on a worldwide scale.

ANNEX

Some points from the report on development in the data processing sector in the Community in relation to the world situation

The Community data-processing market is estimated at 13,000 million u.a. (1974) and is expected to double in five years.

Total expenditure on data processing related to the gross national product will more than treble in Europe between 1970 and 1980 (as opposed to an expected increase of 2.6 in the United States). The average annual growth rate is estimated at 13%, with the peri-informatic and software sectors predominating.

This predominance is in line with the advent of distributed data processing. The European-based companies, however, meet only 44% of the Community's requirements in the peri-informatic field.

The Community produces only about half of its requirements in the way of integrated circuits, the key to future computer technology. IBM accounts for 56% of the computers in the world (against the 8.2% of its nearest rival, Honeywell) and had a turnover of \$ 12,700 million in 1974.

National support within the Community is estimated at an annual average of 260 million u.a. since 1971.

Aid by Japan to its industry in 1975 was about the same (subsidies and loans totalling 238 million u.a.) but to this must be added a plan to devote 198 million u.a. to the manufacture of computers based on the VSLI (Very Large Scale integration) technique.

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO**

**NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE**

Bruxelles, octobre 1976

**L'INDUSTRIE DE L'INFORMATIQUE ET LES INDUSTRIES CONNEXES
(Communication de la Commission au Conseil) (1)**

La Commission, continuant à tirer les conséquences de la Résolution du Conseil du 15 juillet 1974 relative à une politique communautaire de l'informatique, vient d'adopter un ensemble de propositions ayant trait aux industries de l'information basées sur la technologie électronique, et en particulier celles de l'informatique et des composants électroniques avancés. Elle projette d'y joindre ultérieurement une communication ayant trait aux télécommunications; ces trois secteurs forment en effet un complexe d'industries concourant de manière significative au développement de l'économie, leur taux de croissance laissant prévoir qu'elles représenteront ensemble en 1980 plus de 6% du produit national brut européen. Les trois documents constituant la Communication en objet sont les suivants:

- Propositions de programme quadriennal de développement de l'informatique dans la Communauté
- Rapport sur l'évolution du secteur de l'informatique dans la Communauté en relation avec la situation mondiale
- Une politique communautaire pour l'industrie des composants.

I. Le programme quadriennal de développement de l'informatique

La proposition de programme quadriennal s'efforce de définir toutes les actions qui se justifieraient à l'heure actuelle au plan communautaire pour y favoriser le développement et l'application efficaces de l'informatique.

Elle s'articule en deux grands volets:

- actions concernant l'environnement du secteur, c'est-à-dire la standardisation, la portabilité du logiciel, la coordination des politiques d'achats publics, et diverses actions de portée générale visant à améliorer la connaissance du secteur et de son environnement;
- actions de soutien communautaire et notamment aux applications de l'informatique d'intérêt communautaire et à l'industrie du matériel et des systèmes dans deux domaines particulièrement sensibles: la péri-informatique (mini-ordinateurs, périphériques éloignés, etc...) et les composants électroniques destinés aux applications informatiques (en particulier les circuits intégrés).

La Commission n'a pas jugé opportun de formuler pour l'instant des propositions de mesures relatives à la grande informatique étant donné la situation évolutive actuelle au sein de l'industrie des constructeurs d'unités centrales. Elle accorde en revanche une priorité au soutien des secteurs en forte croissance, et notamment la péri-informatique dans le contexte de l'avènement de l'informatique distribuée.

La Commission sera assistée dans l'exécution de son programme par un Comité pour la gestion et la coordination des programmes d'informatique, et le soutien aux secteurs indiqués ci-dessous sera assuré par le moyen d'un mécanisme d'octroi de primes communautaires en informatique.

Ce mécanisme constituera une sorte de complément aux mécanismes déjà existant auprès de certains Etats membres. Il visera surtout le support financier des opérations d'étude ou de développement à l'initiative soit des groupements utilisateurs européens soit des consortia transnationaux de firmes de souche européennes indépendantes.

Pour certaines actions présentant un caractère public général, la Communauté pourrait prendre elle-même l'initiative du lancement d'actions.

Ce mécanisme prévoit en général un soutien financier remboursable en cas de succès commercial pouvant aller jusqu'à 50% du coût total des applications et développements industriels dans les domaines choisis.

Le budget proposé globalement est de 103 MUC pour quatre ans, en deux phases:
- une première phase de démarrage de deux ans comportant un budget de 35 MUC
- une seconde phase, avec un budget de 68 MUC, ménageant une possibilité de révision du programme préalable à cette seconde phase, et donc courant 1979.

Les dépenses prévues concernent principalement la standardisation, la portabilité du logiciel, les applications de l'informatique à l'échelle communautaire, la péri-informatique et les composants électroniques avancés utilisés en informatique (en particulier les circuits intégrés).

Ce programme s'appuie sur un rapport qui décrit l'évolution du secteur dans la Communauté, illustré d'un ensemble d'annexes statistiques.

2. Une politique communautaire pour l'industrie des composants électroniques

La Communication sur une politique communautaire pour l'industrie des composants électroniques souligne l'importance critique de cette industrie, et notamment de sa branche de production de circuits intégrés pour l'ensemble de l'économie européenne.

Elle expose la concurrence qui se développe aux Etats-Unis ainsi qu'au Japon, où le gouvernement vient de lancer un programme de 200 MUC dont le but est de réaliser une série d'ordinateurs basés sur la technique VLSI (Very Large Scale Integration).

Mise à part une proposition limitée aux besoins à moyen terme du secteur informatique en composants, qui figure au programme décrit plus haut, la Commission ne formule pas actuellement de propositions de décision au Conseil. Cependant, ses services sont en contact étroit avec les Etats membres et les milieux intéressés, en vue d'examiner l'opportunité d'un programme européen, notamment dans le domaine de la technologie VLSI.

Le principal objectif de la Communication est de sensibiliser le Conseil et d'alerter l'opinion sur l'importance d'une décision politique comportant un soutien financier, si la Communauté veut répondre par un programme cohérent aux défis concurrentiels apparaissant à l'échelle mondiale.

Quelques points du rapport sur l'évolution du secteur de l'informatique dans la Communauté en relation avec la situation mondiale

Le marché de l'informatique communautaire est évalué à 13 milliards d'Unités de compte (1974) et l'on prévoit son doublement en cinq ans.

Les dépenses informatiques totales rapportées en produit national brut auront plus que triplé en Europe entre 1970 et 1980 (contre une augmentation prévue de 2,6 aux Etats-Unis).

Le taux de croissance moyen annuel est estimé à 13 %, avec une prédominance de la péri-informatique et du logiciel.

Cette prédominance correspond à l'avènement de l'informatique distribuée. Or les sociétés de souches européennes ne satisfont qu'à 44 % des besoins de la Communauté en péri-informatique.

La Communauté ne produit qu'environ la moitié de ses besoins en circuits intégrés, clé du futur technologique des ordinateurs.

IBM couvre 56 % du parc mondial (contre 8,2 % à son premier concurrent Honeywell) et un chiffre d'affaires de 12,7 milliards de dollars en 1974.

Les soutiens nationaux au sein de la Communauté sont évalués à une moyenne annuelle de 260 MUC depuis 1971.

L'aide du Japon à son industrie était en 1975 du même ordre de grandeur (subventions et prêts pour 238 MUC) mais il faut y ajouter un plan de 198 MUC concernant la réalisation d'ordinateurs basés sur la technique VLSI (Very Large Scale Integration).